

REGARD

sur la santé publique lanauoise

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

Introduction

Le présent numéro du bulletin *REGARD* veut faire le point sur les réflexions et les concertations en cours, en matière de sécurité alimentaire dans la région de Lanaudière. Dans ce contexte, la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL, www.tpdsl.org) et la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière tentent de développer une approche globale de la problématique.

Avant tout, il importe de préciser ce que nous entendons par sécurité alimentaire. Une population est considérée en situation de sécurité alimentaire quand :

« Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine; les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse des processus naturels et, par conséquent, durable; la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales; l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie; les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel; les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine » (OMS, 2005). De plus, les individus doivent avoir accès à « une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés » (Ordre professionnel des diététistes du Québec, 1996).

Plusieurs collaborateurs ont pris part à ce numéro. Dans un premier temps, la répondante régionale du Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire en trace brièvement l'évolution. Puis, l'auteure d'une recherche-action participative sur l'état de situation de la sécurité alimentaire perçu par divers acteurs de la région nous livre les principaux constats de cette étude. Ensuite, les responsables de quatre initiatives de concertation entreprises dans la région nous donnent un aperçu de ces projets.

Enfin, la coordonnatrice de la TPDSL nous présente les éléments clés du Forum sur la sécurité alimentaire tenu en avril 2006, lequel a conclu à la nécessité de faire de la sécurité alimentaire une priorité régionale pour la TPDSL.

Le Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire

Monique Ducharme, agente de planification, de programmation et de recherche, ASSS de Lanaudière, DSPE

Lancé en juin 2001 par le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans une perspective d'action en matière de lutte contre la pauvreté, le Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire a été confié aux directions de santé publique des agences de la santé et des services sociaux, dans le but de contribuer au développement de la sécurité alimentaire dans les différentes régions du Québec.

Dans Lanaudière, on a d'abord cherché à mieux connaître les organismes de la région qui oeuvraient déjà dans ce domaine et à les soutenir dans la poursuite du développement d'actions alternatives et complémentaires au dépannage alimentaire. Par ce programme, on a voulu favoriser les actions concertées visant à outiller les individus et leur communauté de différentes façons, afin de faciliter un accès pour tous à une alimentation adéquate.

Les échanges et les réflexions, entourant la gestion de ce programme avec les partenaires de différents secteurs, ont permis de créer une ouverture pour partager une vision plus globale de la sécurité alimentaire. Cette dernière tient compte de l'accès, la qualité et la diversité des aliments, ainsi que la pérennité du système agroalimentaire et la capacité de prise en charge citoyenne.

Agence de la santé
et des services sociaux
de Lanaudière

Québec

Au printemps 2005, le ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé la récurrence du budget attribué à la sécurité alimentaire. Cette annonce indiquait cependant que les nouvelles orientations de ce programme seraient élaborées ultérieurement et entreraient en vigueur à partir du budget 2006-2007 correspondant, dans Lanaudière, aux projets à réaliser en 2007-2008.

À la fin du mois de mai 2006, les agences de la santé et des services sociaux ont été informées du montant récurrent dont chacune allait disposer pour poursuivre les actions favorisant le développement de la sécurité alimentaire au sein de leurs collectivités. Pour Lanaudière, le montant est de 160 281 \$. Au même moment, les agences étaient alors informées qu'elles devraient allouer ce budget, dans le cadre de la mise en oeuvre et du suivi du Programme national de santé publique, selon les deux volets suivants : des activités favorisant l'autonomie alimentaire incluant des mécanismes de concertation (75 % du budget) et des activités de dépannage alimentaire (25 % du budget). Les milieux ciblés par ce programme seront informés de ces modalités d'application au cours du mois de novembre 2006.

Quelques constats sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière

Céline Poissant, agente de planification, de programmation et de recherche, ASSS de Lanaudière, DSPE

Grâce à une nouvelle démarche de recherche-action participative initiée conjointement par la DSPE et la TPDSL, les organisations désireuses de développer une concertation régionale en matière de sécurité alimentaire disposent maintenant d'un premier état de situation général touchant les divers aspects de cette problématique.

Depuis 2002, les préoccupations concernant la sécurité alimentaire se sont beaucoup développées dans Lanaudière, notamment grâce au programme de subvention de projets en la matière administré par la DSPE, et grâce à la collaboration, au sein d'un comité consultatif, d'organisations régionales concernées surtout par l'insécurité alimentaire. Toutefois, avant sa dissolution en 2004, ce comité avait conclu à la nécessité d'élargir les réflexions et la concertation aux divers aspects de la sécurité alimentaire, et d'inclure des acteurs nouveaux. C'est dans cette perspective que l'étude a été réalisée. Elle visait autant à améliorer la connaissance sur la problématique qu'à susciter la participation de ces nouveaux acteurs (producteurs agricoles, transformateurs et distributeurs alimentaires, organisations agricoles et environnementales, et municipalités, etc).

Voici quelques constats marquants qui se dégagent de cette étude. On note d'abord que la sécurité alimentaire est définie différemment selon les types d'acteurs, chacun se référant à un ou des aspects en lien avec son secteur d'activité. Ainsi, les personnes travaillant pour des organismes d'aide alimentaire la définissent en fonction de l'accès aux aliments, alors que les acteurs du système agroalimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs) l'associent plutôt à la qualité des aliments et, plus particulièrement, à leur salubrité qu'ils doivent assurer. En outre,

plusieurs parmi eux se sont montrés surpris de constater qu'il existait des problèmes d'accès aux aliments dans Lanaudière, et que les surplus alimentaires régionaux (le lait, par exemple) n'étaient pas nécessairement redistribués dans la région.

En ce qui concerne les causes des problèmes de sécurité alimentaire, peu d'acteurs semblent avoir développé des réflexions et des activités susceptibles d'attaquer leurs dimensions structurelles. Par contre, certains organismes d'aide alimentaire s'efforcent d'outiller individuellement les personnes qui les fréquentent afin qu'elles deviennent moins dépendantes des services de dépannage. Dans l'ensemble, les participants à l'étude considèrent pertinent de développer une concertation régionale sur la sécurité alimentaire, en vue d'améliorer la connaissance mutuelle des divers acteurs et de mieux articuler leurs différentes actions. Quant aux modalités d'organisation de cette concertation, elles semblent devoir être multiples, afin de permettre notamment l'articulation des niveaux local et régional. Pour plusieurs participants, il faut développer cette concertation à partir d'une structure régionale existante (comme la TPDSL, la Conférence régionale des élu(es) (CRE) ou la DSPE), mais pour d'autres, la possibilité de créer un conseil de politique alimentaire (CPA) régional ou des CPA locaux relevant des MRC doit également être envisagée.

Concerto alimentaire

Véronique Matteau, coordonnatrice du projet

L'idée du projet Concerto alimentaire est née dans le cadre des travaux de la Coalition pour la justice sociale de la MRC de Joliette. La coalition est une concertation d'organismes et de personnes autour d'actions communes visant la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle privilégie des actions de dénonciation et de sensibilisation ainsi que le soutien à la mise en place de projets qui s'attaquent aux causes de ces problèmes.

Le projet propose de soutenir les groupes de la MRC de Joliette préoccupés par les problématiques de la faim ou de la mauvaise alimentation, afin qu'ils se mobilisent autour d'actions communes. Les groupes ont d'abord été rencontrés « chez eux » et, depuis l'automne 2005, ils ont été conviés à partager autour d'une même table leurs réalités, afin de mieux se connaître et de tenter d'identifier les difficultés vécues par chacun, pour lesquelles des actions concertées pourraient apporter des solutions.

Des articles ont été diffusés par divers médias et un dépliant est actuellement distribué pour présenter le projet et sensibiliser la population à l'état de pauvreté qui existe dans la MRC de Joliette. Ces publications veulent aussi illustrer ce que vivent les ménages touchés quand vient le temps de se nourrir.

L'aide alimentaire est un des moyens pour lutter contre la faim ; la façon dont elle est réalisée peut nous orienter davantage sur la route de la sécurité alimentaire et de l'élimination de la pauvreté, ce à quoi travaille Concerto alimentaire. Cependant, pour avancer vers la prise de pouvoir

des personnes et l'actualisation de leurs compétences, des alternatives aux dépannages traditionnels sont explorées. Le projet Passer de l'assistance à la solidarité, actuellement en cours pour donner suite au projet Concerto alimentaire, souhaite réaliser quelques actions en ce sens.

Malgré tous les efforts et la volonté des participants, le problème de la sécurité alimentaire ne peut être enrayé uniquement par des actions locales. Bien que nécessaires, celles-ci ne peuvent tout régler. Le problème de l'insécurité alimentaire est mondial et la lutte doit s'inscrire à tous les niveaux.

Le Réseau des organismes en sécurité alimentaire Matawinie (ROSAM)

Thérèse McComber, agente de liaison, Centre communautaire bénévole Matawinie (CCBM)

Le Réseau des organismes en sécurité alimentaire Matawinie (ROSAM) est un jeune regroupement qui en est à ses balbutiements. Il réunit près de 25 organismes en aide alimentaire dans la MRC de Matawinie qui se sont donné trois grands axes pour orienter l'action : 1) la sensibilisation de la population et des décideurs autour d'actions concrètes ; 2) le travail sur les projets locaux ; 3) la formation et la conscientisation des bénévoles et des bénéficiaires par des rencontres d'échange.

C'est dans ce cadre que le ROSAM a entrepris, en mars 2006, une série d'ateliers de formation sur la pauvreté et le développement social. Qu'est-ce que la pauvreté ? Peut-on aider les gens à se sortir de la pauvreté ? Quelles sont les approches qui stimulent la participation des clientèles bénéficiaires, pour en faciliter la prise en charge ? Ces cinq ateliers de formation sont dispensés à vingt personnes, par la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain (TCFDSMM). Deux ateliers ont eu lieu en mars et mai derniers et trois autres se dérouleront respectivement en septembre, octobre et novembre 2006.

Une prochaine initiative sera une formation sur le thème Cuisiner avec les produits du terroir. Les ateliers seront dispensés aux bénévoles des cuisines collectives qui désirent participer. D'ailleurs, des repas seront préparés et servis par les membres des cuisines collectives aux participants à l'Université de pays¹, qui aura lieu en octobre 2006 dans la MRC de Matawinie. Cette activité vise à faire connaître les productions locales ainsi que les différents avantages que procure l'achat de la nourriture régionale surtout au niveau de la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, le ROSAM publie tous les deux mois un petit bulletin de liaison, *La Feuille de Tchou*, qui sert à échanger des trucs et à faire connaître les actions locales aux groupes du réseau. Le ROSAM espère débiter des actions de sensibilisation, cet automne, pour informer le grand public de la situation en aide alimentaire et des actions déjà entreprises en Matawinie pour l'améliorer.

¹ Les universités de pays sont organisées dans différents pays à chaque année. Elles visent à instaurer un mode permanent et intéressant d'échanges entre pays sur le thème du développement de leurs territoires. Ces échanges portent sur la participation des habitants et sur la recherche des modalités d'actions dans le cadre du développement durable. Pour mieux comprendre l'événement qui se déroulera en Matawinie, on peut accéder à une description détaillée en consultant le site Web du Centre communautaire bénévole : <http://www.ccbm.qc.ca/UniverPaysCCBM.html>.

Les Communautés de la Table Ronde

Line Grégoire, responsable du projet de concertation en sécurité alimentaire, Défi-Famille Matawinie

La table de concertation en sécurité alimentaire, les Communautés de la Table Ronde, est née à l'automne 2005 en regroupant des organisations des municipalités de Saint-Jean-de-Matha, Saint-Félix-de-Valois, Sainte-Béatrix et Sainte-Émélie-de-l'Énergie.

Dans le cadre de cette concertation, ces organismes se sont donné comme objectif d'unir leurs efforts dans la lutte contre la faim en apprenant à travailler ensemble vers le même but et en partageant la même vision. Celle-ci consiste à : 1) favoriser la prise en charge des personnes et des familles demandant de l'aide alimentaire, en leur offrant d'abord un lieu où elles retrouveront l'éventail le plus large possible de l'expertise spécifique des organismes du milieu ; 2) assurer la pérennité de la concertation et de la collaboration soutenues des acteurs clés des quatre communautés ; 3) susciter l'implication de toute la collectivité dans la recherche de solutions, à court et à long terme, concernant l'appauvrissement des individus et des familles.

Plus concrètement, nous voulons favoriser une mise à niveau de tous les acteurs concernés par la sécurité alimentaire des quatre communautés par de la formation et du ressourcement offerts à tous. Nous voulons ensuite partager nos visions avec les différents groupes et individus de nos communautés, afin d'agrandir le cercle de la concertation et multiplier les collaborations et les partenariats, dans une vision plus large du développement social et économique, avec des communautés plus fortes et en santé. Ensemble, pas à pas, pour nous et les générations à venir, en valorisant notre travail de collaboration, nous ferons vivre la *solidarité* qui est le cœur d'une collectivité en santé !

Contrer l'insécurité alimentaire dans Lavaltrie

Denis Courtemanche, agent de recherche, Groupe populaire d'entraide de Lavaltrie (GPEL)

Le projet Contrer l'insécurité alimentaire dans Lavaltrie est une initiative de membres de la Table de concertation sur la pauvreté de Lavaltrie, et plus particulièrement le GPEL. Le projet fait suite au constat de l'instabilité des ressources en sécurité alimentaire dans Lavaltrie. Au fil des ans, des ressources de dépannage alimentaire ont vu le jour et d'autres ont fermé leur porte. On note également des lacunes importantes au plan de la concertation entre les différentes ressources de la communauté.

Les membres de la Table de concertation sur la pauvreté de Lavaltrie en sont venus à la conclusion que les énergies devaient être canalisées par le biais d'un projet qui vise : 1) la réalisation d'un état de situation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, en collaboration avec les ressources et la population concernée, notamment par l'observation d'organismes ayant des pratiques alternatives ou traditionnelles en sécurité alimentaire, afin d'alimenter la réflexion ou les pistes de

solutions; 2) la concertation de différents acteurs autour de projets novateurs afin de contrer l'insécurité alimentaire et la pauvreté notamment pour briser la dispersion des énergies et des ressources; 3) le soutien à la mise en place de projets intersectoriels ciblant les causes plutôt que les effets de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté; 4) la promotion de pratiques alternatives qui débouchent sur le développement du potentiel des personnes et des collectivités à s'approvisionner de façon adéquate dans une perspective de développement durable; 5) la sensibilisation de différents acteurs de Lanaudière à la réalité vécue par les personnes en situation d'insécurité alimentaire ou de pauvreté, afin de diminuer les préjugés sociaux auxquels elles sont confrontées.

Le projet inclut une étude sur l'offre de rabais des supermarchés pendant la semaine de distribution des chèques d'assistance-emploi et de rentes et, avec l'équipe du CLSC impliquée dans les Services intégrés en périnatalité et en petite enfance (SIPPE), une analyse de la portée de leurs actions.

Dans un souci de partage et d'échanges, les promoteurs du projet Contrer l'insécurité alimentaire dans Lanaudière ont rencontré, à plusieurs reprises, des représentants du projet Concerto alimentaire de la MRC de Joliette. De plus, ils ont pris part au Forum régional sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière en avril 2006.

Le Forum régional sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière

Chantal Lalonde, coordonnatrice, Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)

À l'occasion du Forum régional sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière, qui s'est tenu le 25 avril 2006 à Joliette, les participants ont conclu que la sécurité alimentaire devait être considérée comme une priorité pour la région. L'événement a regroupé plus d'une soixantaine

d'acteurs oeuvrant dans différents secteurs d'activité concernés par l'alimentation et, plus particulièrement, les questions de sécurité alimentaire qui y sont associées. On y retrouvait des représentants du réseau de la santé et des services sociaux, du communautaire, de la production agricole, de l'environnement, du développement régional, etc. Cette journée a été pour les participants l'occasion d'acquérir une meilleure connaissance du sujet, de tenter de l'aborder en fonction d'une vision globale et d'identifier quelques pistes d'action communes.

Parmi les principales pistes d'action identifiées, on peut citer la promotion du savoir-faire culinaire et de la saine alimentation auprès de l'ensemble des consommateurs et auprès des jeunes, l'éducation sur les enjeux sociaux et environnementaux liés à la production agricole actuelle et à la mise en marché mondiale, ainsi qu'une meilleure distribution des surplus alimentaires dans les banques alimentaires. La promotion de l'achat local et la vitalité rurale sont aussi apparues comme des priorités.

La tenue de ce forum constitue une étape majeure d'une démarche issue d'un partenariat entre la TPDSL et l'ASSS de Lanaudière, visant à élargir les réflexions et la concertation régionale sur la sécurité alimentaire, de manière à englober ses différentes dimensions dans une perspective de développement durable et de développement des communautés.

Pour donner suite au forum, les participants souhaitent que la TPDSL et l'ASSS de Lanaudière poursuivent la réflexion avec les acteurs qui ont un rôle clé au niveau de l'alimentation dans la région. Ils souhaitent aussi profiter des consultations de la CRE pour faire inscrire la sécurité alimentaire comme une priorité au Plan de développement quinquennal régional. Quant à la mise en place d'une structure de concertation officielle, celle-ci sera développée en temps et lieu, mais tous s'entendent pour dire qu'il faut poursuivre le travail sur une base intersectorielle, à l'échelle locale ainsi qu'à l'échelle régionale.

Ce bulletin trimestriel est publié par la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Comité de lecture : Claude Bégin, Élizabéth Cadieux, Marie-Josée Charbonneau, Louise Desjardins, Christine Garand et Lise Ouellet.

Comité d'édition : Élyse Brais, Sylvie Fournier, André Guillemette, Ginette Lampron, Pascale Lamy, Laurent Marcoux et Pierre Robillard.

Mise en pages : Katy Rondeau

Les textes publiés dans ce bulletin peuvent être reproduits sans autorisation si la source est mentionnée.

Afin d'alléger le texte, les références bibliographiques ont été volontairement omises. Les lecteurs intéressés à se les procurer ainsi que les personnes désirant obtenir tout renseignement additionnel peuvent communiquer avec Pascale Lamy au 450 759-1157, poste 4437 ou à l'adresse électronique suivante : pascale_lamy@ssss.gouv.qc.ca